Neuvième année. — N° 3 | L'émancipation des Travailleurs doit être l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes | Samedi 24 janvier 1914.

LA VOIX DU PEUPLE

JOURNAL SYNDICALISTE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ORGANE DE LA FEDERATION DES UNIONS OUVRIERES DE LA SUISSE ROMANDE

C.I.R.A.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Avenue du Simplon, 14 bis, Lausanne

ABONNEMENTS
UN AN, 4 fr. — SIX MOIS, 2 fr. — ETRANGER, UN AN, 6 fr.
LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

COMPTE DE CHÈQUES N° II-416
L'argent destiné au journal ou à l'imprimerie peut être envoyé SANS FRAIS en utilisant notre compte de chèques

PROVOCATION PATRONALE

Un appel des Manœuvres et Maçons de Genève

Camarades, Travailleurs,

Il est d'usage, lorsqu'un tarif arrive à échéance, que les deux parties préparent chacune un projet, sur les bases duquel elles entament des pourparlers pour arriver à une nouvelle entente. Or, à l'encontre de tout usage, la Chambre syndicale des entrepreneurs a, par une véritable provocation, rédigé un nouveau règlement et un nouveau tarif et déclaré sans autre leur entrée en vigueur. Ainsi, ces messieurs nous suppriment même le droit de discuter nos conditions de travail, seul droit qui différencie le salariat moderne de l'esclavage antique. Naturellement, les soi-disant journaux de l'*ordre*, qui auraient immédiatement et vivement protesté si nous avions voulu imposer un nouveau contrat de travail sans l'avoir préalablement mis en discussion, n'ont pas trouvé un seul mot de blâme contre les patrons, réservant leurs foudres et appels à la répression policière pour l'instant où nous coalisant, nous voudrions sauvegarder notre dignité et nos intérêts les plus légitimes.

Les entrepreneurs, profitant de notre apathie, momentanée espérons-le, ont voulu non-seulement nous refuser toute amélioration, mais supprimer même quelques maigres concessions déjà sanctionnées par la précédente convention. En outre, ils entendent nous soumettre à un règlement dont voici les principaux articles :

Art. 2. — Les ouvriers étrangers à la localité doivent, conformément aux lois en vigueur, déposer de suite leurs papiers de légitimation auprès des autorités compétentes, et présenter leur permis de séjour en commençant le travail.

Ainsi un ouvrier, à peine arrivé sur la place et dépourvu de moyens, devra, avant même d'être certain d'un travail durable, se payer un permis de séjour. Si, après quelques jours, il est obligé de se rendre ailleurs, tant pis, il payera à nouveau. Chacun son métier : Nos patrons n'ont aucun droit de se substituer à la police.

Art. 3. — Le contrat de travail a la durée d'un jour. Il est renouvelé tacitement s'il n'est pas dénoncé le matin pour le soir. A la fin de la quinzaine, soit le jour de la paie, le patron et l'ouvrier reprennent réciproquement leur liberté. Si le travail est interrompu pour cas de force majeure dans le courant de la journée, le contrat cesse à ce moment même. Seront congédiés sur-le-champ les ouvriers qui ne se conforment pas aux dispositions du règlement de travail ; qui au sujet du travail et de l'ordre sur les chantiers désobéissent aux ordres du patron, de ses représentants, des conducteurs de travaux, contremaîtres et chefs d'équipes ; qui se conduisent mal envers des chefs ou des personnes appartenant à la direction des travaux ou qui s'absentent du chantier sans excuse.

La durée du contrat, donc, est d'un jour, mais si nous supportons mal les insultes et les pires brutalités et demandons le respect de notre dignité, la moindre protestation de notre part permet notre renvoi immédiat. Ainsi, le contrat n'a de valeur qu'à notre préjudice.

Art. 5. — La durée normale de la journée de travail est au *minimum*, de 10 heures pendant les mois d'été, de la demi-mars à mi-octobre, dans la règle. Pendant les mois d'hiver, la durée de la journée varie suivant la clarté du jour, mais elle ne doit jamais être inférieure à 8 heures.

La nouvelle loi sur les fabriques va fixer, non pas la durée *minimum*, mais celle *maximum* de la journée de travail à 10 heures et il est permis de demander si pour s'opposer à la diminution des heures de travail, nos patrons n'entendent pas nettement violer même la loi. Ils le peuvent d'ailleurs sans avoir à craindre une expulsion !

Le *minimum* de 10 heures, d'ailleurs, n'est lui aussi qu'une duperie. Car le mauvais temps, ou le défaut de matériel, ou d'autres motifs encore, permettront à maintes reprises de réduire ce *minimum* même de moitié, quitte à faire travailler ensuite 11, 12 ou 13 heures par jour, selon le bon plaisir des patrons, sans nous accorder la moindre gratification pour les heures supplémentaires, le tarif ne prévoyant aucune augmentation, de 6 heures du matin à 8 heures du soir.

Art. 7. — La paie doit avoir lieu régulièrement tous les quinze jours, le vendredi, au bureau de l'entreprise ou sur le chantier pour les travaux importants éloignés de plus de deux kilomètres du bureau.

Il ne suffisait plus à ces messieurs de nous voir en tas comme des esclaves sur le marché, au milieu d'une cour ou de la rue, il faudra désormais, après le travail, parcourir deux kilomètres pour recevoir notre maigre salaire.

Art. 10. — Pendant les heures de travail, il est défendu aux ouvriers de fumer, ainsi que de consommer, vendre et entreposer des boissons alcooliques dans les chantiers.

Sur les grands chantiers de travail et de construction, il sera installé des refuges couverts et des cabinets d'aisance.

L'ouvrier est responsable des outils et matériaux qui lui sont confiés. Il a également à répondre de tous les dommages qu'il pourrait causer par inattention ou mauvaise volonté aux échafaudages, machines, outils, à la construction même ou à la propriété de tierces personnes.

Supprimer l'usage, même le plus modéré, d'une chose sous prétexte d'abus, a toujours été le système de qui veut tyranniser. Et nous défendre de boire un verre de bière alors qu'on est exténué de fatigue et de soif, en été, sous un soleil brûlant, tandis que messieurs les patrons se désaltèrent à l'ombre et au frais, est vouloir nous traiter comme une race inférieure pour qui les égards sont superflus.

Les installations d'abris et de W.-C. furent souvent promises, mais, ou elles faisaient complètement défaut ou étaient absolument insuffisantes. De misérables baraques de quelques mètres à peine, pouvant abriter une dizaine de personnes, doivent en contenir de 30 à 40, ou bien nous sommes relégués dans certaines cantines suintant l'humidité.

Quant à la responsabilité concernant les outils, le matériel, les travaux et dommages éventuels subis par des tierces personnes, elle est déjà prévue par des lois spéciales auxquelles ces messieurs voudraient se soustraire pour nous faire supporter des charges toujours plus lourdes, comme si celles déjà trop nombreuses auxquelles nous sommes astreints ne suffisaient pas ! Nous proposer d'aggraver un état de chose légal par une convention particulière est un comble, nous ne savons si c'est d'inconscience ou d'arrogance. Ainsi, nous aurions à subir non seulement l'inconvénient d'un matériel et d'outils trop usagés ou de qualité inférieure, mais encore à les payer comme neufs et d'excellente qualité et dédommager des particuliers éventuellement lésés.

Camarades, Travailleurs,

Après le règlement, nous ne voulons point nous étendre à discuter le tarif.

Il suffit de répéter que non seulement il ne nous accorde pas la moindre amélioration, mais supprime même quelques petites concessions qui figuraient dans la Convention échue.

Vous ne serez ni assez sots ni assez lâches pour vous laisser imposer un tarif et un règlement qui ne soient pas la résultante de tractations régulières et ne constituent qu'une brutale imposition patronale. Sachez donc faire valoir votre droit, en n'abandonnant aucune de vos revendications et en exigeant surtout le respect de votre dignité. Répondons aux provocations avec fermeté en refusant tout ce qui n'a pas été discuté précédemment entre les deux parties.

Forcés de travailler pour le compte des autres, nous ne devons jamais renoncer à discuter les conditions dans lesquelles nous entendons le faire, sans cela nous retournerions à l'esclavage.

Nous comptons sur la solidarité de tous les travailleurs, non seulement pour sauvegarder les conquêtes déjà faites, mais pour faire triompher aussi nos nouvelles revendications.

Ou le régime capitaliste permet un continuel et graduel développement du bien-être de la classe ouvrière, la plus utile de toutes, ou il se condamne lui-même. Voilà ce dont messieurs les entrepreneurs doivent se souvenir.

Vive l'organisation ouvrière !

Vive notre émancipation intégrale !

Syndicat international des M. & M.

AVIS

—o—

Par suite du transfert de l'imprimerie à Genève pour la date du 1er février, le prochain numéro paraîtra le

mercredi 28 janvier

Nos collaborateurs sont en conséquence priés de nous faire parvenir leur copie pour le

lundi 26, au plus tard.

L'Administration.

Faites-nous des abonnés !

Comité Fédératif

DE LA

FÉDÉRATION DES UNIONS OUVRIÈRES

de la Suisse romande

Souscription pour le déménagement de l'imprimerie. — Le Comité fédératif a reçu : 10 francs de l'atelier communiste *La Syndicale*, à Yverdon et 15 francs du groupe d'études sociales de la même localité.

Envoyer les fonds au camarade Louis Bertoni, Savoises, 6, Genève.

Les alliances profitables

Viret et ses copains en exploitation ouvrière sont furieux de leur mésaventure de Vevey et ils continuent à déverser leurs mensonges odieux ou ridicules dans les journaux syndicalistes-centralistes, socialistes et bourgeois.

Le dernier numéro du *Grutléen* parlait de l'attaque des anarchistes contre l'organisation ouvrière à Vevey. J'ai, dans le précédent numéro de la *Voix*, longuement expliqué ce qu'il en était. Il y a cependant certaines choses sur lesquelles il est bon d'insister. Je répète donc, *que dès la fin du mois de juin dernier, Viret savait par une lettre du syndicat* — qui existe depuis 1895, soit neuf ans avant la Fédération de l'alimentation — *que les ouvrières de la fabrique Ormond ne voulaient pas entrer dans sa fédération.* Ce refus a été confirmé depuis par plusieurs lettres. Malgré cette volonté de ne pas se fédérer, nettement exprimée par les ouvrières, Viret a tenté de **s'allier au patron Ormond** *pour imposer* sa volonté aux ouvrières.

Si Ormond avait accepté de faire comme le patron Burrus *qui paie lui-même à la Fédération de l'alimentation* les cotisations de ses ouvriers réfractaires à toute organisation syndicale, Viret aurait parlé d'une grande victoire centraliste comme ils l'ont fait lors de l'affaire Burrus.

Vous parlez d'alliance honteuse, est-ce qu'il y en a de plus honteuse que celle qui consiste à s'unir aux patrons pour arracher une cotisation mensuelle à leurs salariés ?

Viret a *charmé* M. Burrus. Pour ce qui est de nous, il ne saurait nous charmer et il est heureux qu'il en soit de même des ouvrières veveysannes dont *il a tenté de détruire le syndicat.*

Dans le même journal cité plus haut il est question du chaleureux accueil fait par les bourgeois au renégat socialiste Péchota, et l'auteur de l'article — Viret probablement — assure qu'il y a dans son milieu un sens de la propreté qui n'existe pas ailleurs. Disons que ce Pechota, alors qu'il était un intègre socialiste et syndicaliste genre Viret, nous a toujours attaqués avec une constante mauvaise foi. Un jour même qu'il débitait ses calomnies ordinaires contre notre ami Bertoni, au cours d'une conférence qu'il faisait à Lucerne, il dut mettre fin à son boniment à la suite d'une énergique intervention de camarades italiens qui comprenaient l'allemand. Quant à la propreté des milieux politiciens socialistes, il ne faut pas en parler avec trop d'insistance, car il n'y a que quelques jours que le kroumir Nicolet, secrétaire, comme Viret, de la Fédération de l'alimentation, a été élu président du parti

socialiste genevois. Et cependant ses amis savent mieux que nous qu'il n'a rien fait pour racheter ses trahisons.

Viret, Nicolet et leurs amis budgétivores sont, sans doute, désireux d'un débat public où il leur sera possible de nous liquider.

Nous les prévenons que nous sommes à leur entière disposition pour ce débat et que nous pousserons l'amabilité jusqu'à leur aider, pour le cas où la mémoire leur ferait défaut, à expliquer aux auditeurs, que nous souhaitons nombreux, comment ils comprennent et pratiquent la lutte de classes et surtout quelle est l'étendue de leur désintéressement.

A. AMIGUET.

ÉCHOS

Inconscience ou cynisme.

C'est l'un ou l'autre, au *Grutli*, et c'est même l'un et l'autre pour autant que les deux choses peuvent aller de concert.

Voici en effet que, relevant un article du *Grutléen*, où il était question de la misère des vieux ouvriers abandonnés par les pouvoirs publics, le *Grutli* ose de nouveau vanter les bienfaits de la prévoyance et présenter l'épargne comme la panacée qui pourvoira aux vieux jours des travailleurs.

Ah ça ! est-ce que la clientèle du *Grutli* se compose uniquement de producteurs assez privilégiés, au point de vue du salaire, pour pouvoir consacrer à des rentes futures le superflu de leur revenu actuel ?

Tant mieux pour eux, vraiment ! Mais les autres, ô digne et vertueux *Grutli ?* ceux qui crèvent toute leur vie du manque de nécessaire, qui attendent la paie en serrant d'un cran leur ceinture et auxquels il manque toujours dix-neuf sous pour faire un franc, les exhortes-tu aussi à épargner pour les vieux jours.

Ça frise l'impudeur, tes conseils !

—o—

Défense de rire !

Le même *Grutli* (ne vous étonnez pas, cela fait partie de tout un état d'esprit) se scandalise de ce que les ouvriers lausannois cherchent à oublier leurs tourments dans quelques inoffensives distractions, celles offertes par exemple par un cirque de passage.

Ça fait du tort au porte-monnaie ! C'est autant de pris sur l'épargne de demain et le pot-au-feu d'aujourd'hui ! Exactement le raisonnement que j'ai entendu d'un réactionnaire battu aux dernières élections et le rapprochement est savoureux.

C'est le « silence au pauvre ! » qui continue, bien qu'hypocritement le *Grutli* se défende de prôner le puritanisme et l'ascétisme.

Ils en ont une conception de la vie, ces gens-là ! Ils sont pires encore que les salutistes, qui eux se paient de l'accordéon sur les places publiques, sans que Jésus-Christ s'en offusque — et nous non plus.

Grutli, vieux (oh ! vieux) *Grutli*, sache nous voulons du pain et de la joie dessus. Va porter au temple ta gueule renfrognée et tes tartuferies, puisque tu es incapable de comprendre que le délassement, c'est la condition de l'esprit sain dans un corps sain.

—o—

Renards et raisins.

Ils doivent avoir perdu tout espoir de mettre la main sur le citoyen Suter, les gens du *Grutli*, pour qu'ils se laissent aller ainsi chaque semaine à le couvrir de leur bave fielleuse.

Plus nous les lisons, plus ils nous écœurent de leur injustice absolue et de leur incompréhension notoire.

S'ils ne s'en prenaient qu'à ceux qui profitent un peu trop de l'argent du « richard pêchant en eau trouble », de l' « inconscient à la bourse bien garnie », nous n'aurions pas grand'chose à dire de ces vérités, mais qu'ils ne tiennent même pas compte de ce que cet homme pourrait jouir bassement de son or, comme les autres bourgeois, et que somme toute il le retourne à la communauté du mieux qu'il le peut entendre, voilà qui nous édifie sur leur envie et leur rage.

Des envieux, des déçus, des ratés — et des maîtres et des esclavagistes : c'est complet. On cherchait des gens dignes, on ne trouve que des fossoyeurs, des fossoyeurs du socialisme et d'eux-mêmes. *De profundis !*

—o—

Basiles de la Sociale.

Le *Grutléen* continue ses saletés ordinaires, insoucieux de la robe de vertu dont il s'est paré pudiquement pour nous faire honte il y a quelques jours. C'est l'incident Viret-Avennier, à Vevey, qui l'inspire cette fois en lui permettant de nous qualifier d'*alliés* des patrons.

S'il nous plaisait de dresser la liste de ceux des nôtres qui depuis toujours bataillent et meurent pour leur idéal *intact*, vous jugeriez, *Grutléen*, de quel côté sont ceux qui font leur persil, de compte à demi avec les patrons, nos ennemis permanents.

Mais ceci, vous le savez. Et je ne puis m'empêcher de songer, par un rapprochement de proses et de niveaux intellectuels, au mot de Jaurès, lors des grandes grèves de Chalon-sur-Saône, en 1904 : « Les libertaires demeurent les héros d'avant-garde. »

—o—

Démangeaisons chrétiennes.

Les « chrétiens sociaux » s'agitent à leur tour. Ils ont des « préoccupations sociales » et ils vont essayer de s'en libérer à leur prochain congrès de Bâle.

Beaucoup d'amour pour leur prochain déshérité et énormément de compassion. Ça promet un beau programme.

Malheureusement pour les déshérités, les chrétiens sociaux nous annoncent que la cité de leurs rêves sera « le royaume de Dieu ».

Très peu pour nous ! Bons apôtres, nous ne voulons pas de votre sucre. Les travaux que vous accomplissez pour le plus grand bien-être de l'homme ne négligent pas assez la plus grande gloire de Dieu et nous savons que le chemin qui mène à l'un s'éloigne de l'autre.

—o—

L'esclavage moderne.

Il ressort d'une étude publiée dans les *Neue Wege*, que les passementiers du Jura bâlois gagnent 3 fr. 50 par jour pour quatorze heures de travail à domicile : qu'il faut en outre déduire de ce « gain » certains frais, tels que : force électrique, emballage, courses, etc.

Mais ceci ne serait pas même une moyenne, puisque, « très souvent, le gain quotidien ne dépasse pas 2 francs ».

Et les *Neue Wege* ajoutent que pour les femmes le gain est moindre encore.

Nous serions curieux de savoir quel est le profit prélevé par les patrons sur le travail de ces mercenaires ; ce qu'aussi ces derniers ont fait pour résister à la pieuvre patronale.

... Et combien ils mettent de côté, chaque semaine, pour leurs vieux jours.

Perspectives sibériennes

La fraction avancée du parti socialiste-démocrate russe a réussi, au prix d'énormes sacrifices en hommes (rédacteurs responsables) et en argent (amendes de 1.300 francs à tout propos) à faire paraître presque quotidiennement, pendant 1 année 1/2, un journal ouvrier. Plusieurs fois supprimé, il a toujours reparu aussitôt sous un autre nom : la *Vérité*, la *Vérité ouvrière*, la *Vérité du Nord*, la *Vérité du travail*, *Pour la Vérité*, la *Vérité prolétariennes*. Le sous-titre est constamment « journal ouvrier ». Le parti socialiste étant une organisation secrète, ne pourrait faire paraître un journal qualifié de socialiste. Néanmoins, les autorités viennent de décider que toutes les personnes ayant touché de près ou de loin à la *Vérité*, seron ttraduites devant les tribunaux, les articles publiés prouvant suffisamment leur adhésion au parti socialiste. Or, le parti socialiste est « une société formée pour l'accomplissement d'un des crimes graves prévus par l'article 100 du code pénal », à savoir les « tentatives de modifier par la violence la forme du gouvernement institué par les lois fondamentales de l'Empire ». L'accusation sera formulée conformément à l'article 102 :

« Quiconque aura adhéré à une association formée pour l'accomplissement d'un des crimes graves prévus par l'article 100 sera puni des *travaux forcés* pour une durée n'excédant pas *huit ans...* »

X.

CONTRE le fatalisme révolutionnaire

« Je crois en Dieu, le Père Tout-Puissant, créateur du Ciel et de la Terre... » etc. etc.

Vous connaissez la suite, même si vous n'êtes pas ou n'êtes plus chrétien ; mais même si vous n'êtes plus chrétien vous avez conservé l'habitude, sinon le goût, du catéchisme, et vous récitez sans vous en rendre compte un autre catéchisme, vous syndicaliste, vous socialiste, vous anarchiste, et un autre catéchisme presque aussi dangereux que celui de l'Eglise puisqu'il provient d'un dogme que vous avez appris à ne pas contester.

Le voici : « Je crois en toi, Révolution « salvatrice et rédemptrice qui t'accom « plis chaque jour petit à petit et que « porte dans son cœur comme un ver « rongeur le capitalisme national et in- « ternational ! Je n'ai pas besoin de « souhaiter comme je le faisais hier «.. que « ton règne arrive ! » puisque je suis « sûr qu'il arrivera « par la force des « choses », c'est-à-dire grâce au déve- « loppement de l'industrialisme qui mul- « tiplie la concurrence entre exploiteurs, « la misère entre producteurs et pousse « à la révolte universelle les seconds « contre les premiers ! Ainsi soit-il ! »

Ah ! la belle blague encore que celle-là ! Et combien ont l'esprit chrétien, l'esprit clérical, les socialistes inspirés par l'Evangile de Karl Marx, les syndicalistes qui se repaissent de ces affirmations, les aggravent à coups de statistiques filandreuses, et les anarchistes dont l'esprit de révolte est assommé par ces révélations arithmétiques... et catastrophiques à échéance illimitée.

Eh bien non ! cent fois non, la révolution ne se fait pas tous les jours au fur et à mesure que se développent la technique industrielle et l'essor commercial.

Guérissons-nous de cette idée reposante peut-être mais funeste et qui vaut tout juste ce que vaut le bulletin de vote.

Voyons nettement que le capitalisme national et international ne meurt pas parce qu'il s'encombre des ruines de quelques-uns de ses membres, ruines qu'il « évacue », qu'il sécrète aussi facilement que la peau les sueurs ; qu'il ne meurt pas sous l'effet des concurrences acharnées trouvant sans cesse de nouveaux débouchés en même temps que de nouveaux aliments ; qu'il ne meurt pas parce que les grèves se multiplient à certaines époques et en certains lieux et qu'un caractère agressif, violent si l'on veut, mais passager, en anime quelques-unes... Voyons tout cela, reléguons le nouveau catéchisme social, et en regard de nos illusions à son sujet ouvrons les yeux aux réalités.

Elles sont aveuglantes. Elles se dressent comme un bloc formidable, comme une vérité éclatante, une vérité accrue des preuves de tous les jours, et elles se résument en peu de mots : le Capitalisme international et la société bourgeoise se portent admirablement bien et se défendent de même.

C'est vrai, simplement vrai, vrai tout court, vrai sans adjectif, et les illuminés sont ceux qui s'efforcent de croire et de faire croire le contraire, en dépit de l'évidence brutale des faits — qui sont toujours les meilleurs enseignements.

Qui vous parle de désespérance ?

Où voyez-vous qu'il faille jeter le manche après la cognée ?

Est-ce que le plus bel et le plus vivace idéal révolutionnaire ne s'est pas toujours inspiré et grandi de la hauteur de l'obstacle et de la force nécessaire pour le vaincre ?

Redoutez, bien plutôt que notre « pessimisme, votre amollissante certitude dans une révolution qui ne vient pas, qui ne vient pas parce que de révolutionnaires vous êtes devenus des « observateurs de la décrépitude bourgeoise » et des « statisticiens » du développement du travail.... en arrêt devant la force des baïonnettes.

A bas les Dogmes, les Evangiles, les Credos ! tous les bandeaux qu'une complaisante paresse nous applique sur les yeux.

Entendons la voix révolutionnaire qui vient des faits, de l'atelier, de l'usine, des champs : du machinisme tout entier, mais traduisons la en gestes forts, en actions fécondes, en révoltes systématiques et soutenues.

Cette voix révolutionnaire des faits, c'est le Verbe : il faut que le Verbe se fasse chair et qu'il hurle plus fort que les faits.

Ne nous complaisons pas dans cette attitude de dupes imaginant grandir leurs forces en dénombrant celles de leurs adversaires.

Cela peut mener à la théorie de la grève des bras croisés, d'une logique pleine de sophismes, mais cette théorie mène à la déroute d'abord, à la lassitude ensuite.

Le Muselé.

AU "GRUTLÉEN"

Voici un mois que nous avons engagé le *Grutléen* à dévoiler au public les faits scandaleux à la charge des militants anarchistes et syndicalistes, qu'il menaçait de sortir si nous continuions à attaquer les politiciens socialistes. Nous avons continué. Et trois numéros du *Grutléen* ont paru sans qu'il pipe mot, malgré que nous l'ayions expressément invité à parler. Il ne s'agissait donc que de ridicules rodomontades, ce que nous lui avions dit. Dont acte.

Pour ne pas perdre l'habitude des situations nettes, le *Grutléen* voudra-t-il, au surplus, répondre aux trois questions suivantes, posées bien des fois, toujours éludées :

1° Que pense-t-il de l'Etat, est-il pour son développement ou pour sa disparition ?

2° Sur quoi s'appuie son leader, M. Naine, pour déclarer publiquement qu'« on ne sait jamais si les anarchos de l'imprimerie communiste sont des mouchards ou des anarchistes », insinuation d'autant plus jésuitique que M. Naine a été à La Chaux-de-Fonds appuyer la candidature au Conseil national du directeur de police municipale, M. Grospierre ?

3. Comment MM. Naine et Cie, alliés aux libres-penseurs, MM. Peytrequin et Cie, peuvent-ils déclarer, dans le *Grutléen*, que la religion est chose privée, tandis que dans la *Libre-pensée*, dont ils sont, la religion est considérée comme chose publique ?

Quand les gens du *Grutléen* se seront expliqués clairement sur ces trois points, nous pouvons peut-être les prendre au sérieux. En attendant, leur propagande est équivoque, elle manque d'honnêteté sur des points essentiels pour les vrais socialistes.

L'exposition de 1914 à Lyon et les Plâtriers-Peintres

Le syndicat général des ouvriers plâtriers-peintres et similaires de Lyon, avertit tous les camarades, pour qu'ils ne se laissent pas leurrer sur la quantité de travaux que nécessitera l'exposition, celle-ci devant être dans l'emplacement des nouveaux abattoirs construits par la ville, lesquels sont sur le point d'être terminés.

De ne pas croire à une grande abondance de travaux qui pourraient avoir lieu en raison même de l'exposition, et se méfier de certaines promesses alléchantes que leur feront surement certains patrons ou leurs sous-ordres.

Invite néanmoins tous les camarades qui, malgré notre information, se dirigeraient sur Lyon, à se présenter, dès leur arrivée, au bureau du syndicat, Bourse du Travail, où il leur sera donné tous les renseignements utiles sur le contrat de travail existant, obtenu à la suite de notre grève de 1912.

Pour et par ordre du syndicat des plâtriers-peintres et similaires de Lyon.

Le secrétaire, R. GANDOLA.

Il ne reste

*plus que 150 exemplaires de l'*Almanach du Travailleur. *Se hâter d'adresser les commandes.*

Une vieille rengaine

Voici l'hiver et ses calamités, nous disent les journaux bourgeois qui, avec de grandes phrases, nous invitent à penser aux petits oiseaux en leur mettant à manger sur les tablettes des fenêtres.

Si vous observez quelques-unes de ces spacieuses demeures de nos bourgeois, vous voyez par-ci, par-là des mangeoires-abris pour les petits pierrots en quête de quelques miettes de pain.

Petite philanthropie qui a son petit effet et qui ne coûte pas cher. Quant aux humains, les mêmes bourgeois ne les ont pas oubliés. Aussi, peut-on lire sur les piliers d'entrée ou dans les vestibules de leurs villas, cet avis : « Le colportage et la mendicité sont interdits dans la maison ». Encore le paria peut-il être content si on ne le fait pas entrer dans la cuisine et manger quelques reliefs de la table, pendant qu'on téléphone au poste le plus voisin afin de le faire ramasser.

Ce sont là des faits peu connus, mais qui cependant se passent journellement. Il n'y a qu'à lire attentivement certains journaux lausannois pour s'en rendre compte. Ceux-ci ne se font pas faute de publier les arrestations de sans-gîte et autres malheureux dont le tort est d'avoir mendié.

Par le temps qui court, nombreux sont ceux qui sont placés dans cette alternative : exproprier ou mendier. Et si cette dernière alternative répugne à certains tempéraments, toutes deux exposent aux rigueurs de la loi. Ce qui montre qu'en somme la misère est, par elle-même, considérée comme un délit.

Tout cela est loin d'occuper la « bonne société » qui, elle, continue à banqueter et à se reposer... du labeur des opprimés, sans provoquer le moindre scandale. Nous assistons chaque jour aux spectacles les plus cruellement édifiants, donnés par les riches. Et cependant, c'est avec envie plutôt qu'avec un véritable esprit de révolte que les humbles considèrent les actes des puissants. Faut-il en conclure que pas mal d'ouvriers sont des bourgeois sans le sou?

Quant à la minorité des travailleurs qui pense et qui agit, elle ne désespère pas de voir ce j'm'enfoutisme arriver à son apogée afin que nous puissions mettre en pratique une fois pour toutes cette vraie loi de l'humanité qui n'est autre que la solidarité, seul moyen d'abolir les iniquités sociales actuelles.

Alexis LAVANCHY.

Le syndicalisme en Allemagne

Le *Vorwärts* vient de publier les chiffres relevés par l'office de statistique de l Empire.

Il résulte de cette statistique qu'il y avait en Allemagne en 1912, 145.207 patrons syndiqués occupant 4.641.361 ouvriers.

A la même époque, il y avait, groupés dans les syndicats de différentes couleurs, 4.845.491 ouvriers répartis dans les organisations suivantes :

Commission centrale (C. G. T.)	2.583.492
Hirsch-Duncker	109.225
Syndicats chrétiens	850.930
Syndicats dits indépendants	815.416
Syndicats jaunes	228.950
Syndicats confessionnels	757.418

Si l'on compare ces chiffres à ceux de l'année 1910,on s'aperçoit que les syndicats adhérents à la Commission centrale ont gagné 21,4 0|0 de membres en ces trois années.

Pendant ce même laps de temps, les syndicats Hirsch-Dunker ont perdu 10,8 0|0, mais ils avaient gagné l'année précédente 13,4 0|0, ce qui leur fait encore un excédent de 2,6 0|0.

Les syndicats chrétiens ont augmenté de 11 0|0, les indépendants de 14,6 0|0, les jaunes de 103,9 0|0 et les confessionnels de 15,8 0|0.

Ainsi donc, c'est une formidable poussée qui dirige les ouvriers allemands vers les organisations et nos centralistes ne manqueront pas de dire que c'est le résultat de leur propagande qui leur a valu ces 21,4 0|0 d'augmentation des effectifs des syndicats social-démocrates.

La comparaison de ces chiffres nous indique à nous autre chose que le résultat d'une propagande, mais le besoin chez les individus de se grouper. Le groupement, qu'il soit rouge, vert ou jaune leur importe peu, et c'est l'ambiance qui détermine le choix du futur syndiqué.

Si, encore isolé, il travaille avec des social-démocrates, il ira s'affilier au syndicat adhérent à la Commission centrale ; mais si le hasard le fait s'embaucher dans une usine où les ouvriers sont indépendants, jaunes ou chrétiens, alors c'est avec eux qu'il se syndiquera. Qu'importe le groupement, puisqu'il n'y va pas par idéal, et qu'il ne demande qu'à être « d'une société » !...

C'est le même état d'esprit que celui qui anime les ouvriers belges.

Thonar racontait l'an dernier dans la *Bataille Syndicaliste* qu'il était rare de trouver un ouvrier belge qui n'appartînt pas à une société et que son idéal était de marcher en bande derrière un drapeau quelconque — quelquefois derrière une simple pancarte — le chef orné d'une casquette aux insignes de la société.

On aurait donc tort, ainsi que l'on peut s'en rendre compte, de vouloir se servir des chiffres donnés plus haut, pour combattre notre syndicalisme révolutionnaire.

Certes, le syndicalisme français est loin de compter un pourcentage d'adhérents comparable à celui du syndicalisme allemand; ses augmentations annuelles sont minimes, mais si nous avions en mains les statistiques de l'ensemble des sociétés ou syndicats non adhérents à la C. G. T. — y compris les groupements du parti socialiste unifié, qui n'a pourtant rien de révolutionnaire — nous pourrions constater combien il est difficile de faire grouper un ouvrier français et combien il est encore plus difficile de le conserver longtemps dans la même organisation.

C'est un individualisme et un manque d'esprit de suite déplorables certes, mais que pouvons-nous contre le tempérament d'une race ?

Le mieux n'est-il pas, dans ce cas, de chercher à rendre toujours plus conscients, toujours plus prêts à l'action les syndiqués que nous possédons, afin qu'au moment décisif ils soient suffisamment pénétrés de leur rôle pour entraîner la masse à accomplir les gestes qui nous libéreront ?...

H. BERTRAND.

Souscription pour l'Ecole Ferrer

Groupe de Genève

Mois de novembre

A. A.	Fr. 0.50
Z.	» 0.50
L. P.	» 0.50
G. N.	» 1.—
Dalmais	» 0 50
Fayolle	» 0.50
Badin	» 0.50
Derouin	» 0.50
Held	» 1.—
Rod	» 0.20
Total.	Fr. 5.70

CHOSES DU VALAIS

Dans l'avant-dernier numéro, nous nous promettions de revenir sur une opinion émise par un ami lecteur de l'Entremont. Il regrettait, disait-il, les polémiques trop souvent personnelles, stériles et énervantes, entre les divers groupes de gauche avancée. Enfin, il nous disait rêver d'une collaboration des diverses tendances contre l'ennemi commun.

D'abord, il est bon de faire remarquer à notre ami que la *Voix du Peuple*, contrairement à d'autres journaux soi-disant socialistes, est entièrement à la disposition des travailleurs, et que, par conséquent, il ne saurait être question de censure.

La position très nette que nous avons prise dans le mouvement social et le caractère franchement révolutionnaire de notre journal font que, dans la bataille que nous livrons, se dressent devant nous tous les profiteurs du régime capitaliste et avec eux tous ceux qui tendent à le devenir.

La question des polémiques serait d'ailleurs presque résolue, si chaque parti ou personnalité qui a un ascendant sur la masse adoptait résolument une méthode et un langage appropriés à leur situation et à la doctrine qu'ils prétendent propager.

Tant qu'il y aura des attitudes équivoques, tant qu'il y aura des individus qui, par ambition politique, par intérêt personnel ou par pure imbécillité, feront dévier de sa place naturelle l'axe d'un mouvement, il faudra qu'ils s'attendent à la réprobation, à la critique et même à l'insulte populaire.

Certainement, ce n'est pas de gaîté de cœur que nous polémiquons avec des adversaires, et personne plus que nous n'invoque cette entente cordiale entre les bons éléments d'un pays. Mais une entente cordiale présuppose une identité de vues. Or, nous refusons catégoriquement de nous allier et de nous confondre avec des gens qui exploitent la bonne foi du peuple en vue de leurs intérêts personnels uniquement. A plus d'une reprise, des lecteurs nous ont amicalement reproché d'avoir pris à partie des chefs du parti libéral. Ah! s'il était possible de façonner le socialisme à notre gré, hein? Mais précisément, nous avons pris pour maxime de *servir le socialisme* et non pas *de nous en servir* par caprice personnel. La *Voix du Peuple* n'a pas à favoriser les intérêts politiques de quelques potentats nouveaux qui, sous l'étiquette radicale, oppriment le peuple, et si, en Valais, les ouvriers n'étaient pas imbus du pire confusionnisme politique, ils conviendraient que ces soi-disant libéraux que nous avons combattus ont failli depuis longtemps aux principes du Libéralisme.

Le parti libéral valaisan a voué jusqu'ici son énergie à harmoniser les principes de la Constitution fédérale avec les coutumes et les institutions politiques du canton. Or, est-ce trop demander à ses membres de commencer par harmoniser leur condnite publique avec les principes de cette constitution dont ils font tant état.

Voyons, cette constitution garantit aux ouvriers le droit d'association. Or, de ce droit-là, essentiellement démocratique pourtant, le patronat radical qui domine sur les usines en Valais, s'en est moqué cyniquement, en jetant brutalement sur le pavé des ouvriers syndiqués.

D'autre part, si libéralisme veut dire triomphe des principes civiques sur les principes du cléricalisme, on nous fera difficilement comprendre pourquoi M. Défayes, le grand chef, accepte une fonction où il commence par invoquer les secours de la providence divine ; pourquoi M. Couchepin va fidèlement à la messe, pourquoi les autorités libérales anticléricales de Monthey, de Sierre, de Vouvry et d'ailleurs laissent le clergé omnipotent à l'école.

Ce sont des radicaux d'église, comme le dit si bonnement notre brave camarade Cheseaux, de Saillon. Cependant, nous voulons bien reconnaître que depuis l'insuccès électoral du 2 mars, il y a eu un sérieux coup de barre à gauche. Encore un fait, celui-là, qui prouve que quand les politiciens ne sont plus attelés à la mangeoire gouvernementale, ils reprennent leur traditionnelle vaillance, et, certes, ce n'est pas cette constatation qui nous convaincra de l'utilité du parlementarisme !

Au fond, à franchement parler nous n'avons jamais méconnu les efforts des libéraux et nous voulons bien reconnaître que dans l'œuvre d'émancipation morale effectuée au cours du 19e siècle, leur parti a joué un rôle respectable. Le soussigné a même l'honneur d'être le petit-fils d'un de ceux qui combattirent dans les rangs de la Jeune Suisse au Trient. Il lui sera donc bien permis de demander pourquoi, pendant que les chefs sont devenus puissants et heureux, les combattants sont restés de pauvres diables.

Or, nous voulons simplement que ces désillusionnés s'unissent, non plus pour servir la cause des autres, mais pour servir leur propre cause, pour se libérer de la misère et de la servitude. Cette lutte que nous poursuivrons sans relâche ne peut se confiner en un vague anticléricalisme. Elle est foncièrement antireligieuse, parce qu'au cœur des opprimés elle met la foi ardente dans l'Idéal révolutionnaire. Elle est foncièrement anticapitaliste, antimilitariste, antinationaliste, puisque visant à l'entente internationale des travailleurs pour le règlement de la production et de la consommation, elle sous-entend la disparition des banques, des armées et des frontières. Franchement, nous ne voyons pas comment, ainsi basée, notre lutte pourrait compter sur la collaboration de ceux qui vivent grâce à des spéculations financières et à des truquages politiques. Nos collaborateurs les plus sincères, les plus désintéressés seront bien toujours dans le Peuple, car c'est dans le Peuple qui peine qu'il faut encore aller pour trouver les vrais éléments du progrès.

C. PIGNAT.

Chronique jurassienne

Niaiseries pettavellistes

La religion n'étant que l'envoûtement de l'intelligence humaine afin de la maintenir dans les ténèbres en l'empêchant ainsi de voir le soleil resplendissant des vérités scientifiques sur tous les phénomènes naturels et sociaux, c'est à cet envoûtement que sont employés les cultes et solennités religieuses, les sermons de tous les dimanches ainsi que toutes les fêtes chrétiennes. Noël, Vendredi-Saint, Ascension, Pentecôte, etc., sont toutes des dates où les prêtres s'en donnent à qui mieux mieux pour manier l'éteignoir et terrasser la raison.

Comme nous voulons parler de La Chaux-de-Fonds et de son amalgame socialo-mômier, nous citerons comme exemple typique un congrès des socialistes-chrétiens, tenu en cette ville à la dernière Pentecôte, avec les cérémonies imbéciles qui accompagnent toutes les fêtes de ce genre et se renouvellent chaque année.

Qu'elle est symbolique et comme elle fut bien choisie cette date où le Saint-Esprit est descendu des cieux, pour venir auréoler d'une flamme les têtes fêlées des douze apôtres ; et comme la face angélique du pasteur Pettavel a dû s'illuminer d'une céleste joie, à la vue de ces marionnettes mômières et socialardes dont il tire les ficelles.

Jamais les gens de bon sens n'auront la naïveté de croire que nos chrétiens sociaux abordent dans leurs discussions les questions de la défense des intérêts ouvriers, ainsi que la disparition de la misère et de ses causes. Leur grand maître le Christ, n'a-t-il pas dit : « Vous aurez toujours des pauvres avec vous » (pauvres intellectuellement et matériellement, bien entendu). Aussi, les trois quarts du temps que prennent leurs réunions et congrès se passent-ils à faire des génuflexions, à marmotter des prières et à brailler des cantiques.

Il ne peut en être autrement, puisque dans l'idiote mentalité de nos chrétiens-sociaux, tout, jusqu'à nos institutions sociales actuelles, incarnation de l'injustice engendrant la misère, tout, même dans ses imperfections, est l'œuvre parfaite du créateur qui, aux yeux des religieux, n'est que la perfection infinie.

Pour les croyants, modifier l'œuvre du créateur ne peut être, par conséquent, qu'une profanation et un sacrilège. L'habituel refrain des gens d'église, c'est que notre séjour ici-bas n'est qu'une épreuve, une vallée de larmes que le bon Dieu dans sa gratitude a mis à notre disposition, à seule fin de pouvoir gagner le paradis après la mort.

Et quand, par hasard, ils quittent pour un court instant leurs extravagantes divagations religieuses, ce n'est que pour s'occuper de la question antialcoolique : « L'alcool, voilà l'ennemi », s'écrient toujours en chœur les plus fanatiques partisans de cette idée, qui poussent l'exagération jusqu'à lutter contre le vin et la bière. Allant encore plus loin et corsant la question, ces adversaires des méprisables biens terrestres déclarent encore qu'il faut bannir de notre table l'usage de la viande.

Enfin, tous ces partisans des biens célestes finiront par nous dire un jour

qu'après tout, la parole de Dieu devrait suffir à notre entretien; c'est là sans doute, pour nos chrétiens-sociaux, le moyen le moins coûteux et le plus pratique pour résoudre la question sociale.

Et si toutefois cette divine méthode est insuffisante pour remplir le ventre de nos croyants, eh bien! le pasteur Pettavel, en bon berger qu'il est, les conduira brouter en pâture car, dans sa mentalité toute chrétienne, il pense sans doute que c'est bien là la nourriture qui convient le mieux aux bêtes. A. B.

⁂

Chez les horlogers

J'ai déjà parlé de la grève éclatée à Waldenbourg, dans le canton de Bâle, et qui concerne plus de 200 travailleurs horlogers. Quelques membres du comité du syndicat ayant été renvoyés, leurs camarades se solidarisèrent avec eux en quittant le travail, sans aucun avis préalable.

Les choses ne se sont pas encore arrangées et la grève continue, depuis le 10 décembre, me semble-t-il. Il n'y a pas de défections à signaler si on ne parle d'un petit nombre d'ouvriers occupés dans une succursale de la même maison à La Chaux-de-Fonds et qui ont continué le travail.

Mais on croira peut-être et non sans raison, que la Fédération des horlogers entretient par tous les moyens l'intérêt et la solidarité de ses membres vis-à-vis de cette section en grève; on croira tout au moins qu'on est tenu au courant de ce qui s'y passe. Illusion! Notre organe n'en souffle plus mot depuis trois semaines. Et si je ne travaillais pas avec des camarades venant de la localité, je croirais le conflit terminé. Du reste, comme un camarade le faisait remarquer dans le dernier numéro de la *Voix*, vous trouverez de tout dans notre organe excepté ce qui concerne notre fédération.

On peut affirmer que la grande partie des horlogers syndiqués ignorent le mouvement de Waldenbourg. Et des assemblées, des meetings, des conférences grâce auxquelles on pourrait éveiller l'intérêt et l'enthousiasme chez les ouvriers des autres sections, rien de tout cela. Le centralisme veut vaincre avec la caisse, rien qu'avec la caisse. Les grévistes ne souffrent pas beaucoup, paraît-il, du chômage. Cet argument est avancé d'une façon courante.

On oublie facilement que les affaires marchent bien actuellement et que le patronat ne laisserait pas s'étendre ce conflit sans faire de concessions sérieuses. Mais voilà, *l'intérêt de notre industrie*, selon le langage de nos permanents, veut l'entente et non la lutte.

Les travailleurs souffriront-ils encore longtemps qu'on se moque d'eux? Malheureusement ceux-ci ne sauront se plaindre que lorsque le travail aura diminué. On leur répondra alors que le mouvement n'est pas propice aux réclamations. Mais que les ouvriers horlogers commencent par s'occuper eux-mêmes de leurs intérêts. C'est la meilleure chose à souhaiter. Verrons-nous cela un jour?

M. A.

Tribune typographique

Statuts

Nous avons reçu plusieurs exemplaires du projet des nouveaux statuts de la Fédération, élaboré par la commission neuchâteloise. D'un rapide examen de ce travail, il ressort qu'il est conçu dans un esprit réactionnaire et qu'il a carrément supprimé tous les principes et les idées pour l'acquisition desquels il a fallu batailler pendant des années. C'est le progrès !...

⁂

L'encensoir

Le *Grutli*, journal de tous les socialistes et syndiqués jaunes lausannois, reproduit une grande partie de l'article signé Henri Baud, parue dans le *Gut* du 1er courant, et la fait précéder des lignes qui suivent:

Nous extrayons du *Gutenberg*, organe des typographes romands, les lignes suivantes, que nous reproduisons avec plaisir, tant elles sont sensées. Le signataire de l'article est un vivant exemple de l'efficacité de la méthode évolutionniste, laquelle tient compte des enseignements de l'expérience.

Baud encensé par les jaunes du *Grutli*, ça en dit long et se passe de tout commentaire. Z.

⁂

A Lausanne

Lundi dernier, la section tenait une assemblée qui, ouverte à 8 h. 30, fut déjà close à 9 h. 25. Notre délégué à l'assemblée d'Yverdon jugea bon de ne pas nous présenter de rapport sur sa délégation. Il pensa sans doute que le procès-verbal étriqué paru dans le *Gut* suffisait amplement.

La question du Cercle était à l'ordre du jour. Ce cercle ne fait pas d'affaires, c'est un vrai boulet. Mais parce que c'est un boulet, il faut le conserver précieusement. N'est-il pas indispensable de l'avoir pour nos services et nos assemblées? Sans lui, on serait obligé d'aller se loger sur la Riponne... C'est ce que firent ressortir Guggi, Dellanegra et Arnold, et l'assemblée se rangea à leur opinion.

Il sera acheté 200 cartes de la Maison du Peuple qui nous seront vendues 4 sous.

Et ce fut tout. Comme vous le voyez, nos assemblées sont fort intéressantes.

Un point.

⁂

Lèse-fonctionnaires

Les bonzes qui sont à la tête du Comité central ont trouvé un nouveau crime, celui de lèse-fonctionnaires. Un camarade, dégoûté et écœuré des procédés des dirigeants et des jugements rendus par l'office de tarif, démissionna de la fédération et motiva sa décision en formulant nettement ses griefs.

Ce camarade est aujourd'hui à Paris où, se trouvant dans une fédération qui n'a pas admis et qui n'admettra jamais le programme jaune, il fit sa demande d'admission. Mais les Guggi, Arnold et Dillon, qui n'ont pas encore oublié les vérités que ce collègue leur a servies, ont décidé que la section de Paris est libre d'admettre le confrère, « mais qu'en ce qui concerne la fédération romande, celle-ci se refusera à le reconnaître comme fédéré, en raison des calomnies qu'il a cru devoir adresser à quelques-uns de nos fonctionnaires ».

Dans leur ivresse du pouvoir, ces bonzes se croient immortels et rivés au C. C., au grand contentement des patrons, et se fichent des statuts comme de leur première chemise.

Lèse-fonctionnaires! faut-ils qu'ils soient marteaux, les haricots qui ont trouvé cela. Allons, fédérés, à la prochaine occasion servez-vous du balai.

Flonflon.

⁂

L'actualité

— As-tu lu que le Groupe typographique romand a voté cinquante francs pour des ouvriers en grève?

— Et je parie qu'ils n'ont pas seulement un crêpe pour leur drapeau.

— Non, ces idiots s'intéressent aux vivants avant que de s'occuper des morts. *Intérim.*

⁂

Nous renvoyons aux prochains numéros divers articles. Nos collaborateurs et amis voudront bien patienter en tenant compte de la place restreinte dont nous disposons. Mais qu'ils ne s'arrêtent pas pour cela et qu'ils continuent à nous adresser toutes les idées et renseignements intéressants.

DANS LES ORGANISATIONS

GENEVE

Chez les ébénistes.

Voici la réponse du syndicat à la lettre des patrons publiée par les journaux bourgeois, et que les mêmes journaux n'ont pas voulu insérer.

Messieurs les patrons,

Tout d'abord, nous vous mettons au défi de prouver que les articles parus à la suite de meeting organisés, soit par la Fédération suisse ou l'Union ouvrière, n'aient pas été l'exposé de l'exacte vérité et que ces dits articles n'aient pas été rédigés par les journalistes eux-mêmes.

Vous voulez renseigner l'opinion publique, dites-vous, mais quelle opinion?? Pas celle des travailleurs exploités comme nous, car ces arguments sont bien pauvres pour les convaincre.

Vous avez augmenté les salaires dans de notables proportions depuis 1909 et les ouvriers sédentaires en sont très satisfaits !!

Mais où sont-ils ces ouvriers? si ce n'est nous qui sommes ou natifs de Genève ou l'habitant depuis plusieurs années.

A supposer même que vous ayiez augmenté les salaires, comme vous le dites — ce qui est faux, car en dix années ils n'ont augmenté que de 0 fr. 05 par heure — ce ne serait pas un argument pour nous, car tous les travailleurs le savent, avec vos notables augmentations, il nous est impossible de vivre, non pas comme vous, MM. les patrons, mais comme des hommes qui produisent et qui sont la richesse d'un pays.

Vous n'avez pas, comme nous, à compter avec l'augmentation des produits alimentaires et des loyers.

Si vous, MM. les patrons, êtes touchés par une augmentation, soit de vos produits ou de vos loyers, vous êtes à même d'en faire supporter les conséquences directes à vos clients.

Tandis que nous, qu'avons-nous à faire, si ce n'est de nous imposer de lourds sacrifices, en faisant grève, ce dont vous ne pouvez nous contester le droit.

Vos arguments sont bien pauvres, lorsque vous prétextez de la concurrence étrangère et de notre ignorance la plus absolue de la situation économique de la place de Genève. Ces arguments servent à tous les exploiteurs sans exception, soient-ils de France, d'Allemagne, d'Italie ou d'ailleurs.

Nous n'avons pas, dites-vous, à tenir compte des patrons qui ont signé notre convention. Et pourquoi pas? Il en est des vôtres, et non des moindres, qui ont signé. Par exemple: la maison Amacher, qui emploie près de 15 ouvriers et la maison Pellarin, syndiquée chez vous depuis 7 ou 8 années et qui elle aussi a employé jusqu'à 20 ouvriers. La maison Kunzmink où travaillent près de 15 de nos camarades, a également signé. Au total, 15 maisons qui ont signé notre convention, qui comprennent près de 70 ouvriers et qualifiés, s'il vous plaît.

Et parmi vous, messieurs, combien y en a-t-il qui emploient plus de 15 ouvriers, vous ne le dites pas. La vérité, vous ne la dites pas, mais nous, nous la dirons: Sur 23 maisons signataires de votre article, 19 exactement n'emploient que 1 à 8 ouvriers au maximum — et pas du tout en cette période de grève. Quant à l'application de nos revendications, nous n'allons pas vous demander de la faire respecter, puisque jusqu'à ce jour, vous vous êtes refusés systématiquement à avoir une entrevue avec nous.

Libre à vous aussi de protester contre la nonchalance de la police à notre égard — vous la payez assez cher quand il s'agit de mettre obstacle à nos revendications — mais vous ne pouvez nous contester ce droit de dévoiler vos agissements, ainsi que les brutalités et les arrestations arbitraires de la police.

Nierez-vous avoir armé de revolvers vos quelques ouvriers non qualifiés en leur recommandant de tirer sur nous?

Nous avons des preuves en mains que nous présenterons en temps voulu, à savoir: certificats médicaux, amendes et menaces d'expulsion, etc...

Nous n'avons nullement réclamé la protection de la police pour travailler, mais nous avons affirmé notre droit de faire grève afin d'obtenir un peu de mieux-être et de liberté pour nous instruire. Seuls, vos ouvriers (?) comme vous dites — qui viennent presque tous de l'étranger pour enrayer notre mouvement — ont fait appel à cette protection que ne devrait pas tolérer un gouvernement démocratique.

En ce qui concerne le qualificatif de meneurs, nous vous le laissons et nous tenons à vous dire que chez nous, nul n'est mené, que tous nous avons été unanimes à déclarer la grève, et tous, nous vous le répétons, resterons unanimes à lutter jusqu'à satisfaction complète.

Comme post-scriptum, vous invoquez l'ignorance de la plupart des grévistes, de la demande de notre comité au conseiller d'Etat d'intervenir auprès de vous pour une conciliation officieuse.

A ce sujet, nous vous donnons le démenti le plus formel, car aucune lettre n'a été envoyée en ce sens à quiconque par le fait même que cette proposition émanait, non pas du comité, mais d'un camarade, et qu'elle fut repoussée à l'unanimité.

Si forts de l'appui de l'Union des associations patronales du canton de Genève, vous êtes prêts à tous les sacrifices pour défendre vos droits, croyez d'autre part que nous, forts de l'appui de toutes les organisations ouvrières, nous sommes décidés à lutter jusqu'au bout, confiants que nous sommes dans la solidarité ouvrière tout entière.

Libre-Pensée.

Le samedi 31 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, la section littéraire de la Libre-Pensée donnera une grande soirée littéraire et dansante, grande salle de la Muse, rue des Savoises.

Au programme *La Lutte*, drame social en trois actes de Marcel Saulnier, et *Le Client de Monsieur*, pièce en un acte, de Marc Sonal.

La société l'*Avenir musical* et les élèves du Cours de morale sociale, prêteront leur concours. Ces derniers, sous la direction de leur dévoué et infatigable directeur, Ch. Fulpius, exécuteront deux chœurs de Sébastien Faure: *Réflexions d'Enfant* et l'*Internationale des Enfants*.

Un bal, avec bon orchestre, terminera la soirée.

Nous invitons vivement les camarades à aller applaudir *La Lutte*, drame d'un réalisme saisissant, dans lequel l'auteur a su mettre en relief, avec beaucoup de talent, les iniquités de la société bourgeoise et capitaliste.

Ajoutons que cette soirée est donnée au profit de l'œuvre si utile des colonies de vacances de la Libre-Pensée.

Prix d'entrée: 50 centimes.

Cartes en dépôt chez: Ch. Fulpius, boulevard du Pont-d'Arve, 47; Mme Degenève, tabacs, Coulouvrenière, 27; Lorio, chaussures, rue des Vieux-Grenadiers; Gal, chaussures, route de Chêne.

LAUSANNE

Fête pédagogique de l'Ecole Ferrer.

La 5me fête pédagogique de l'Ecole Ferrer aura lieu le dimanche 1er février à 9 1/2 du matin à la salle d'étude.

Le camarade Avennier, instituteur, fera une démonstration avec les élèves sur l'enseignement de la langue maternelle. Tant d'ouvriers ayant beaucoup de peine à s'exprimer par écrit et oralement, l'enseignement de la langue pour les enfants du peuple est de première importance. Les camarades pourront profiter l'expérience de l'Ecole Ferrer.

Le camarade Wintsch parlera ensuite de la santé des enfants d'ouvriers et de ce qu'on peut faire pour arriver aux meilleurs résultats dans ce domaine.

Il y aura en outre exposition du matériel scolaire et des travaux des enfants. De toute façon les travailleurs et les instituteurs pourront voir comment il faut révolutionner l'école. Nous comptons sur une nombreuse assistance.

PETITE POSTE

Camarade cuisinier est demandé à la Ruche, de Sébastien Faure, à Rambouillet (Seine-et-Oise). S'y adresser.

SOUSCRIPTION

en faveur de la **VOIX DU PEUPLE**

Total au 10 janvier	Fr. 151.30
H. et W. Berne	20.—
M., Montreux	1.50
G, Lausanne	0.40
Total au 24 janvier	173.20

COMPTES DU JOURNAL

Recettes.	
Abonnements: Lausanne, 10.10; Paris, 6.—; Genève, 36.—; Chaux-de-Fonds, 4.50; Yverdon, 30	86.60
Souscriptions	21.90
Vente au numéro: Vevey, 3.10; Lausanne, 38.60; Genève, 3.50	45.25
Total des recettes	Fr. 153.75
Dépenses.	
Comp., tirage, exp. des Nos 1-2	167.95
Déficit au 10 janvier 1914	55.89
Déficit au 24 janvier	70.09

Lausanne. — Imprimerie des Unions ouvrières à base communiste (journée de huit heures)